



Projet BATIC « Valorisation & dissémination de l'approche numérique & des outils associés pour la montée en qualification des professionnels du Bâtiment » de Normandie»

(Programme PACTE)

BTP-CFA HAUTE-NORMANDIE a souhaité valoriser, poursuivre et disséminer les travaux et résultats de sa démarche prospective vers l'ensemble des acteurs de la construction, à savoir : Architectes – Ingénierie – Bureaux d'Études – Entreprises – Artisans – Négoces - Maîtres d'ouvrage - Laboratoires et centres de recherche - Demandeurs d'emploi - Etudiants et stagiaires de la formation professionnelle continue -, en intégrant les besoins de ces différents publics et leurs contraintes spécifiques.

C'est pour ce projet « BTP numérique que BTP CFA Haute-Normandie a sollicité le concours financier **du Programme PACTE Axe 3 « Montée en compétences des professionnels du Bâtiment autour du numérique et le développement d'outil adaptés à tous les chantiers » & « Massification du déploiement du numérique »**, afin de concevoir et mettre en œuvre des plateaux techniques, physiques et dématérialisés, d'apprentissage, d'expérimentation, de collaboration et d'innovation « partagée », permettant aux publics visés :

- de faciliter l'acquisition de savoirs et savoir-faire en se formant « en situation » dans des environnements d'apprentissage réalistes, concrets, mais simulés pour en minimiser les contraintes ;
- d'appréhender et intégrer les outils et processus de modélisation des données de chantier et de collaboration entre les parties prenantes de l'acte de construire et d'exploitation des bâtiments, par le recours à la maquette numérique ;
- d'expérimenter les outillages numériques utiles aux chantiers (de la conception jusqu'au suivi de chantier) et de contribuer à la prise en compte effective de ces innovations.

Objectifs principaux

- **Démontrer par la pratique l'efficacité du numérique** dans l'amélioration de la qualité, la sécurité et la productivité des chantiers et ouvrages, par la montée en compétences des professionnels de la construction.
- **Accompagner notamment les petites structures dans l'utilisation du numérique** au travers de la mise à disposition et l'adaptation des outils et formations à leurs besoins et leurs contraintes économiques.
- **Valoriser et étendre l'expérience pédagogique numérique acquise sur le public « Apprenti(e)s » vers les salariés du secteur de la construction.**
- **En exploitant les 3 volets du numérique applicables au secteur de la construction :**
 - le numérique au bénéfice de l'**acquisition des savoirs et savoir-faire**,
 - le numérique au bénéfice de la **modélisation des données de chantier et de la collaboration entre les parties prenantes (maquette numérique et BIM)**,
 - le numérique au bénéfice de l'**accélération et la fiabilisation de chaque étape de chantier (outillage matériel et logiciel)**.

Le projet PIA « Espace Lanfry » avait permis d'établir un engagement des Organisations Professionnelles du BTP, engagement qui sera poursuivi et développé dans ce projet BATIC grâce à l'ajout de trois partenaires retenus pour leur expertise liées aux besoins attendus par le secteur du BTP à savoir :

- **L'Association CLARTE**, qui assure du conseil, des études et recherches et des transferts technologiques dans le domaine du numérique (réalité augmentée, réalité virtuelle).
- **CBA et Associés + BIMAKER et le Réseau des Architectes Normands**, avec une solide compétence sur le numérique au bénéfice de la **modélisation des données de chantier** et de la **collaboration** entre les parties prenantes via la maquette numérique et le BIM
- **Le Groupe TREUIL** qui assure des activités de gros-œuvre jusqu'à l'aménagement / finition, groupe représentatif des attendus des entreprises du BTP en faveur de l'usage du numérique au bénéfice de l'**accélération et de la fiabilisation des différentes étapes de chantier**

Ainsi que **du réseau National CCCA-BTP** pour le volet répliquabilité

Ce projet qui s'articule de **Janvier 2017 à Décembre 2018** (Phases 1 à 3) et de **Janvier 2019 à décembre 2021** pour la phase de répliquabilité a reçu un accueil favorable de PACTE : **Coût total éligible retenu : 1.936 800 € TTC - Montant de la subvention de PACTE : 1 065 240 € (55%)**
